

Extension

NF Maison
Rénovée



+ Extension d'une maison située à Confluence, Lyon

A quelques encablures de la presqu'île de Lyon, cette maison de 60m² a séduit la propriétaire il y a 7 ans. A cette époque, notre cliente avait déjà dans l'idée d'agrandir la surface habitable par la création d'une véranda sur pilotis.

Notre architecte va la conseiller sur les différentes possibilités et lui proposer un agrandissement « en dur » par la réalisation de plan 3D. Séduit par le projet d'extension, la propriétaire décide de confier la maîtrise d'œuvre à Optiréno. Cette rénovation contemporaine permet un gain de surface habitable de 45m² et surtout une valorisation de ce patrimoine.

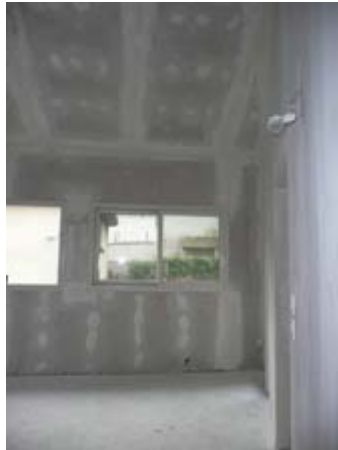
Contact : Isabelle ROSSET (04 74 43 31 21)

Extension

Un agrandissement contemporain, alliant confort, esthétique et gain de place.



#



Descriptif chantier

La propriétaire avait besoin de nouveaux espaces dans sa maison mais, étant très attachée à la situation géographique des lieux, ne souhaitait pas déménager. L'agrandissement de sa maison était donc la meilleure solution à envisager : l'important était de ne pas se tromper sur le type d'extension.

L'ajout d'un nouveau bâtiment s'est vite révélé être la solution optimale. Une fois la phase conception validée grâce notamment aux esquisses 3D du projet, les travaux ont démarré fin septembre 2011 et le chantier sera réceptionné avant les fêtes de fin d'année.

Cette rénovation porte donc sur la création d'un bâtiment en parpaing avec la pose d'une charpente traditionnelle, l'installation d'un nouvel escalier, l'installation de nouvelles fenêtres ainsi que le réaménagement de l'entrée et de la cuisine existante permettant l'accès dans la nouvelle partie.

La coordination de l'ensemble des artisans, le suivi du chantier et le suivi budgétaire sont gérés par un conducteur de travaux Optiréno, également le seul interlocuteur pour le client.

Au démarrage du chantier, le terrassier est intervenu pour



implanter le nouveau bâtiment. Un mur a été construit contre l'ancien mur de la façade EST conformément aux normes antisismiques en vigueur. L'isolation intérieure de cette nouvelle partie est réalisée par la pose de plaque de plâtre BA13 et de panneaux de laine de verre de 100mm, répondant à la norme RT2005. Tous les murs et plafonds intérieurs sont préparés et peints en blanc.

Dans l'extension, les menuiseries extérieures ont été choisies en aluminium gris anthracite à l'extérieur et en PVC blanc à l'intérieur, avec rupture de pont thermique entre les deux et un double vitrage en 4/16/4 ITR Argon, garantissant une parfaite isolation.

La charpente est de type traditionnelle en pin bois contre collé (extrêmement rigide) qui permet de conserver la hauteur totale sous plafond au niveau du R+1, donnant ainsi un volume généreux à cette pièce.

La couverture est en tuile Ste Foy Delta 10 (quasiment identique à l'existant). Sous les tuiles, le charpentier pose un écran de sous toiture HPV Ce dernier sert à garantir l'étanchéité à l'eau, en cas de neige et de fort vent par exemple, ainsi qu'à améliorer l'étanchéité à l'air. Des panneaux de laine de verre (200mm) pour l'isolation thermique et un écran pare vapeur empêchant la création de condensation.

Sur la Façade EST (visible sur la photo) une fenêtre sur l'ancien bâtiment a été changée par soucis d'esthétique. Les ouvertures non modifiées garderont leurs menuiseries existantes en bois. La façade extérieure de la partie créée est recouverte sur 1/3 de bardage bois en Mélèze, non traité qui grisera dans le temps. Les parpaings sont recouverts d'un enduit hydraulique à la chaux blanche de 1,5 cm d'épaisseur. Pour garder une cohérence, la façade EST existante sera repeinte en blanc avec un soubassement de 90cm repeint en gris clair.

La chaudière au gaz (gaz de ville) remplacée récemment est conservée. Deux nouveaux radiateurs seront installés dans la partie neuve.

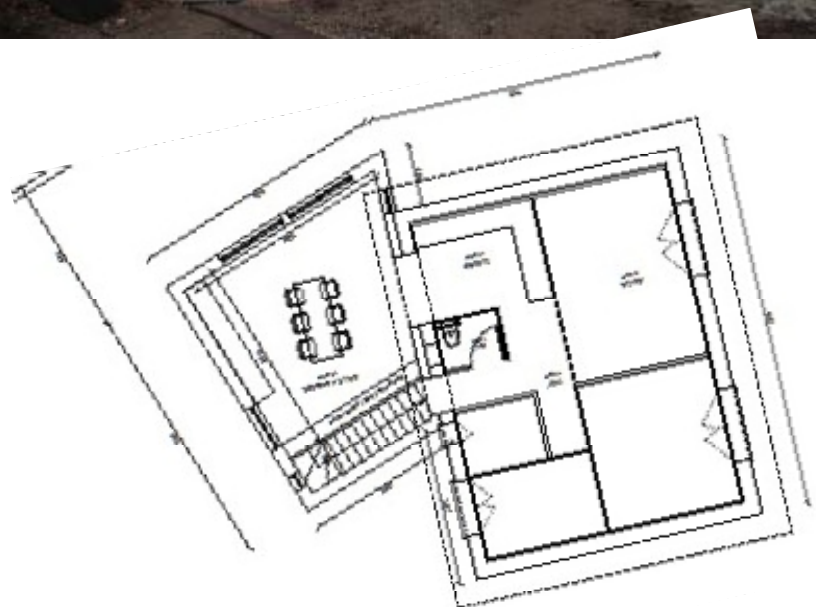


Plans 3D : une aide à la décision

Optiréno a rassemblé l'ensemble des pièces administratives nécessaires à l'obtention du permis de construire. Après le dépôt de la demande, un délai de 2 mois est nécessaire pour l'obtention du permis, suivi d'un délai de deux mois pour l'affichage du permis permettant le recours des tiers éventuels.

La propriétaire souhaitait revoir l'aménagement de l'espace intérieur et gagner en surface habitable : cette extension de 64m² lui permet au RDC d'avoir une entrée dédiée, de créer une chambre et d'avoir un accès direct au garage, qui, jusqu'à aujourd'hui n'était accessible que par l'extérieur. La distribution du 1^{er} étage reste quasiment inchangée : agrandissement du WC et accès dans la pièce créée par la cuisine.

Le coût global de cette rénovation s'élève à 100.000€.



#
#

+ Réalisation exemplaire certifiée NF Maison Rénovée



+

Lors du Grenelle de l'Environnement, plusieurs objectifs ont été fixés : ils portent sur la rénovation de 400000 logements à partir de 2013 et la réduction de 12% de la consommation énergétique des résidences particulières sur les 5 prochaines années et d'au moins 38% d'ici 2020. Pour atteindre ces objectifs, une certification Maison Rénovée a été créée.

Céquami, organisme de certification indépendant spécialisé dans la qualité des maisons individuelles a lancé sa certification « NF Maison Rénovée ». Elle permet aux particuliers d'identifier les entreprises attentives aux performances et à la qualité technique de leurs constructions : Qualité globale, environnementale, sanitaire et énergétique.

La certification garantit également la bonne organisation du professionnel : Intervention coordonnée de tous les corps de métier et sa capacité à s'adapter à chaque situation ainsi que la qualité de ses relations clients.